RENTRÉE 2020 Inscription scolaire, calcul du quotient familial et inscription au restaurant scolaire

Inscription à partir du 18 mai

Cette année, afin de respecter au mieux les mesures sanitaires en vigueur, un planning pour effectuer l'inscription scolaire, le calcul du quotient familial et l'inscription au restaurant scolaire a été instauré :



- École La Fontaine :
 du 18 au 22 mai
 Écoles Saint-Exupéry / Héléne
 Boucher :
 du 25 au 29 mai
 École Paul Herpin :
 du 2 au 5 juin
 École Louis Pergaud :
 du 8 au 12 juin
- Écoles Jules Verne / Les Jonquilles : du 15 au 19 juin

Les inscriptions et le calcul du quotient familial s'effectuent toujours au service accueil de la mairie MAIS pendant la période qui vous concerne et il est impératif de contacter la mairie au 02 32 41 08 15 avant tout déplacement physique. Les inscriptions par mail seront privilégiées et des rendez-vous seront fixés si votre venue en mairie reste nécessaire.

Nous vous rappelons de vous munir de votre livret de famille, de la carte d'identité du parent, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de l'attention de quotient familial CAF, d'une photo de l'enfant, d'un RIB et de votre dernière avis d'imposition.

Ces papiers vous seront demandés afin de pouvoir procéder à l'inscription et/ou au calcul du quotient familial.

CONTACT
Accueil mairie
Coordonnées
02 32 41 08 15

Renseignements / visuels :

Service Communication Ville de Pont-Audemer Pascaline Boulaud-Brizou 02 32 41 08 15 pascaline.brizou@ville-pont-audemer.fr

PONT-AUDEMER VAL DE RISLE

